



Appel intersyndical aux marches du 26 septembre

Le monde du travail ne doit plus subir le coût de l'inaction climatique

L'été que nous vivons confirme brutalement la réalité du dérèglement climatique. Plus que jamais, il est manifeste que gouvernements et patronat ont refusé d'entamer les transformations nécessaires en termes d'adaptation et d'atténuation.

Par conséquent les travailleurs et les travailleuses subissent de plein fouet les fortes chaleurs au travail et dans leur logement. Ce sont les agent-es des Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), des hôpitaux, de l'éducation nationale, des collectivités territoriales et trop souvent des bénévoles qui sont en première ligne pour affronter la crise. Des habitant-es ont tout perdu et le bilan humain des canicules et mégafeux est encore à établir. Le monde agricole, déjà en grande souffrance, voit se profiler la disparition d'exploitations en raison des incendies et sécheresses.

Les conséquences de cet été seront durables : baisse des rendements, inflation, effets à long terme sur la santé des personnes dus à l'accumulation des canicules, incluant celles qui ont vécu les incendies et respiré les fumées, tant du fait des particules fines que des pesticides répandus dans les forêts qui ont brûlé, explosion de l'éco-anxiété.

Nous ne tournerons pas la page avec la baisse probable des températures à la fin de l'été. Nous exigeons des mesures de prévention, d'adaptation et d'atténuation du dérèglement climatique à la hauteur des crises à venir, des mesures de justice sociale permettant à la majorité de la population, notamment la plus vulnérable, de vivre mieux.

Le budget 2027 ne pourra ignorer les leçons à tirer de ces derniers mois. Plusieurs cadres, associatifs, citoyens, préparent en ce sens des marches le 26 septembre sur tout le territoire. Des organisations syndicales représentatives des sapeurs-pompiers appellent à des actions à partir de cette date.

Nous, organisations syndicales, appelons à rejoindre les marches du 26 septembre, pour y porter les revendications du monde du travail.

Nous revendiquons des mesures de protection des salarié-es :

- Garantir un suivi médical gratuit renforcé aux pompiers, travailleur-ses vulnérables, bénévoles, habitantes et habitants exposés-es aux fumées.
- Créer un dispositif d'arrêt d'activité à la main de l'inspection du travail (sur le modèle des arrêts pour risque de chute de hauteur), et doubler les sections d'inspection du travail.

- Rétablir les Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.
- Étendre le dispositif de chômage intempéries pour chaleur à tous les secteurs.
- Réduire les rythmes de travail et aménager les horaires en cas de forte chaleur, en fonction des situations de travail.
- Mettre en place des protocoles nationaux dans les services publics en associant les agent-es à leur élaboration.
- Programmer des négociations dans toutes les branches professionnelles.

Nous revendiquons des mesures d'adaptation :

- Recruter massivement et garantir des moyens dans les services publics en première ligne dans la prévention et la gestion des canicules, des feux, des sécheresses, à commencer par les SDIS, l'Office national des Forêts, le ministère de l'Environnement et la santé.
- Construire un plan de rénovation du bâti des administrations et des services qui accueillent du public, notamment les jeunes, les malades et les personnes âgées, des entreprises et des logements.
- Établir un plan de rénovation des infrastructures ferroviaires et électriques.
- Transposer les conventions OIT pour un droit à un environnement de travail sain et l'indépendance de tous les préventeurs.
- Financer le plan d'adaptation par des mesures volontaristes de justice fiscale et sociale, et conditionner les aides publiques aux entreprises à des critères sociaux et environnementaux.

Il faut enfin atténuer le dérèglement climatique et ses conséquences par un plan d'ampleur :

- Taxer les superprofits et le patrimoine financier et immobilier des très riches pour financer la bifurcation écologique.
- Instaurer des prix garantis pour assurer un revenu décent aux agriculteurs et agricultrices et une meilleure rémunération des pratiques agro-écologiques.
- Assurer des investissements pérennes pour les énergies renouvelables.
- Financer une politique des transports centrée sur le train et les moyens de transports les moins émetteurs.
- Garantir de nouveaux droits aux salarié-es et aux agent-es de la fonction publique, ainsi qu'à leurs représentant-es, pour leur permettre de peser sur les stratégies et choix de production de leur entreprise ou service, et réorienter ainsi l'économie vers une industrie relocalisée et décarbonée, sans licencier ni fermer d'usines.

Paris, le 7 septembre 2026